

LA BOÎTE À OUTILS

UN GUIDE TECHNIQUE

POUR L'ANIMATION D'UN

RÉSEAU D'ÉCO-ACTEURS



SOMMAIRE

- AVANT PROPOS 3**
 - Projet Ecoopact..... 4
 - Une boîte à outils, pour quoi ?..... 5
 - Une boîte à outils, pour qui ? 5
- INTRODUCTION 6**
 - Pourquoi créer un réseau d'éco-acteurs ? 7
 - Les organes de fonctionnement d'un réseau d'éco-acteurs 7
- UNE DIVERSITÉ D'ACTIONS POUR ANIMER SON RÉSEAU D'ÉCO-ACTEURS..... 8**
 - 1. Le rôle de l'animateur 9
 - 2. Le rôle de la Commission permanente d'animation 9
 - 3. Fiches actions : les techniques d'animation des réseaux éco-acteurs en pratique 10
 - Fiche A.1** Animation du Comité Technique Permanent ou Comité de suivi 11
 - Fiche A.2** Animation de la grande rencontre annuelle..... 12
 - Fiche A.3** Les groupes projets 14
 - Fiche A.4** Scénario pour une vidéo de présentation des éco-acteurs 15
 - Fiche A.5** La contribution des éco-acteurs aux Objectifs de Développement Durable 16
 - Fiche A.6** Les éco-acteurs référents 17
 - Fiche A.7** Fiche de présentation des éco-acteurs 18
 - Fiche A.8** Livret d'accueil des éco-acteurs 19
- LES DIFFÉRENTES MÉTHODES D'ÉVALUATION ET DE SUIVI DES ENGAGEMENTS 20**
 - Introduction..... 21
 - 1. Le rôle de l'animateur 21
 - 2. Le rôle de la Commission permanente d'évaluation..... 21
 - 3. Fiches pratiques : les méthodes d'évaluation et de suivi des engagements des éco-acteurs22
 - Fiche E.1** L'auto-évaluation ou évaluation autonome..... 23
 - Fiche E.2** L'évaluation en groupe d'éco-acteurs..... 24
 - Fiche E.3** L'évaluation accompagnée par l'animateur 26
 - Fiche E.4** L'évaluation accompagnée par l'animateur et un (ou des) éco-acteur(s)..... 28
- GLOSSAIRE 29**

AVANT PROPOS

PROJET ECOOPACT

Ce document a été pensé dans le cadre du projet ECOOPACT - Échanges et mutualisation autour de l'animation des réseaux d'éco-acteurs des Réserves de biosphère de Camargue, des Gorges du Gardon et du Mont Viso.

Ce projet de coopération financé par le programme LEADER (Liaison Entre Actions de l'Économie Rurale) visait à accélérer la transition écologique via les réseaux d'éco-acteurs au niveau local par des actions concrètes (communication, éducateurs, formations, etc) tout en renforçant également les liens entre gestionnaires des Réserves de biosphère et acteurs socio-économiques des ter-

ritoires engagés pour un monde plus soutenable. Il a permis de dynamiser les réseaux, de proposer un modèle d'animation adapté aux besoins des éco-acteurs, et de partager les expériences pour accélérer la mise en oeuvre effective des Objectifs de Développement Durable, dont la réussite est le fondement même des Réserves de Biosphère. La réalisation d'actions à la fois locales et collectives a renforcé les réseaux en améliorant leur autonomie et leur pérennité. Pour partager la montée en compétence avec les autres Réserves de biosphère, cette boîte à outils présente des leçons tirées de l'expérience et des bonnes pratiques pour l'animation de réseaux d'éco-acteurs.



UNE BOÎTE À OUTILS, POUR QUOI ?

Ce document a été conçu pour donner des clés et des conseils concrets pour l'animation d'un réseau d'éco-acteurs. Il a pour ambition de compléter deux guides parus précédemment :

→ *Peut-on parler éco-acteurs ? (2016)*

Une brochure qui pose les grands principes de la démarche éco-acteurs et les bases pour établir un réseau sur son territoire. La version interactive en ligne contient également des vidéos de témoignages illustrant les rôles de chacun.

[🔗 tinyurl.com/y9f6yd9t](https://tinyurl.com/y9f6yd9t)

→ *Guide technique d'accompagnement à la création et à l'animation d'un réseau éco-acteurs au sein de Réserves de biosphère (2021)*

Un livret élaboré dans le cadre du projet européen de coopération BCHT (BioCultural Heritage Tourism). Il détaille la méthodologie complète

pour créer et animer un réseau éco-acteurs dans une Réserve de biosphère. Il contient quelques fiches pratiques et documents modèles que les gestionnaires pourront s'approprier (dont la "Charte de la biosphère").

[🔗 tinyurl.com/6kfw7vuy](https://tinyurl.com/6kfw7vuy)

Ces deux premiers guides permettent d'expliquer la philosophie et le fonctionnement d'un réseau d'éco-acteurs, tel qu'il a été pensé par le MAB France. Ils décrivent les grandes étapes et la méthodologie à appliquer pour développer la démarche sur un territoire.

Cette nouvelle boîte à outils apporte des idées concrètes complémentaires pour aider les animateurs à mettre en pratique les principes énoncés. Elle a pour vocation de proposer des fiches actions et des animations clés en main, déjà testées dans les Réserves de biosphère pour permettre leur mise en pratique immédiate.

UNE BOÎTE À OUTILS, POUR QUI ?

Ce document a été conçu pour guider l'animation d'un réseau d'éco-acteurs. Il est donc destiné en particulier aux animateurs de Réserves de biosphère qui ont mis en place ou souhaitent se lancer dans cette démarche. La boîte à outils peut également être utile pour tout professionnel de l'animation territoriale souhaitant mobiliser ses acteurs en faveur de la transition sociale et écologique, en recherche d'actions concrètes à mettre en œuvre.

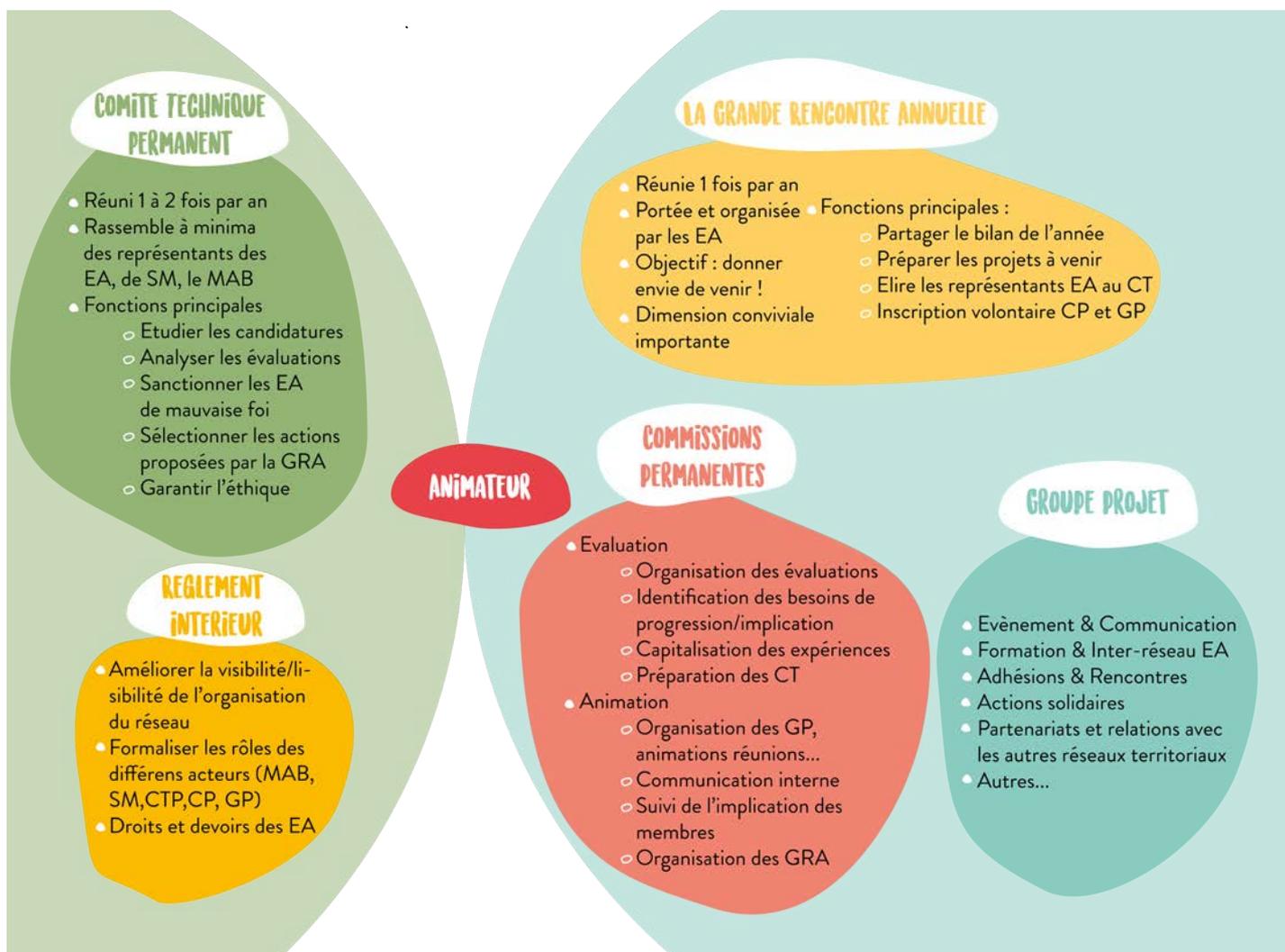
INTRO- DUCTION

POURQUOI CRÉER UN RÉSEAU D'ÉCO-ACTEURS ?

Les réseaux d'éco-acteurs cultivent les valeurs de l'engagement et de la durabilité, bénéfiques et motrices pour la transition socio-écologique d'un territoire. À travers ces réseaux, les Réserves de

biosphère mobilisent de nouveaux partenaires locaux et participent donc à l'animation des territoires. Elles créent des synergies entre les différents acteurs socio-économiques et contribuent à renforcer le tissu social. En s'appuyant sur ces réseaux, les Réserves de biosphère expérimentent aussi de nouveaux modes de gestion, basés sur la participation. Les éco-acteurs deviennent des ambassadeurs de la Réserve de biosphère, ils contribuent à lui apporter plus de visibilité et agissent comme des grands témoins d'un mode de vie en harmonie avec la nature.

LES ORGANES DE FONCTIONNEMENT D'UN RÉSEAU D'ÉCO-ACTEURS



UNE DIVERSITÉ D'ACTIONS POUR ANIMER SON RÉSEAU D'ÉCO-ACTEURS

LE RÔLE DE L'ANIMATEUR

L'animateur est la personne référente du réseau, qui fait le lien entre les éco-acteurs, la Réserve de biosphère et le réseau MAB. Son rôle est d'assurer la coordination du réseau des éco-acteurs en leur offrant des espaces pour se rencontrer, échanger et travailler ensemble. Il a aussi pour mission d'accompagner les éco-acteurs pour que leur adhésion au réseau ait un impact positif et notable sur le territoire. Enfin, il veille au bon fonctionnement des instances du réseau (Comité Technique Permanent, Commissions et Groupes projets).



LE RÔLE DE LA COMMISSION PERMANENTE D'ANIMATION

La Commission permanente d'animation épaulé l'animateur pour dynamiser le réseau et s'assurer de sa bonne santé. Sur proposition des éco-acteurs, et en fonction de la disponibilité de ses membres, elle peut prendre à sa charge diverses responsabilités :

► COMMUNICATION INTERNE

Diffusion d'informations utiles et pertinentes pour le réseau des éco-acteurs, animation de groupes de discussions sur les réseaux sociaux (Facebook, WhatsApp ou Telegram), organisation de rencontres informelles entre éco-acteurs...

► SUIVI DE L'IMPLICATION DES MEMBRES

Lors de l'organisation d'événements, de réunions, elle peut prendre le relais de l'animateur et prendre contact avec les éco-acteurs les moins réactifs pour assurer une participation plus large du réseau.

► ORGANISATION DE LA GRANDE RENCONTRE ANNUELLE (📍 [CF FICHE A.2](#))

La Commission peut prendre en charge les aspects logistiques pour l'organisation de cette réunion : choix de la date, du lieu, mobilisation des éco-acteurs.

► ORGANISATION DES GROUPES PROJETS (📍 [CF FICHE A.3](#))

La commission, en partenariat avec l'animateur, se charge d'organiser et de suivre les différents groupes projets.

FICHES ACTIONS

LES TECHNIQUES D'ANIMATION
DES RÉSEAUX D'ÉCO-ACTEURS



FICHE A-1

ANIMATION DU COMITÉ TECHNIQUE PERMANENT OU COMITÉ DE SUIVI

Une à deux fois par an, le CTP est réuni pour analyser les dossiers de candidature et évaluer les progrès des éco-acteurs. Un bilan des actions du réseau de l'année est aussi proposé, ce qui permet d'alimenter les réflexions pour l'année suivante.

EN PRATIQUE

1. L'animateur se charge de recueillir l'ensemble des dossiers candidats et des dossiers d'évaluation des engagements en cours.
2. Une grille de lecture est proposée aux membres du CTP pour analyser les dossiers et noter leurs retours. Elle est composée, pour chacune des thématiques de la charte du réseau, de trois rubriques :
 - > Conseils et éclairages
 - > Questions à poser à l'éco-acteur
 - > Remarques générales
3. L'ensemble des remarques ou questionnements sont récupérés en amont par l'animateur et les questions sont posées aux éco-acteurs par l'animateur pour préparer la réunion.
4. Une réunion permet de faire un bilan des impressions générales et de répondre aux questions soulevées. Les dossiers sont alors validés ou sont mis en suspens jusqu'à une nouvelle réunion du CTP si des éléments complémentaires à fournir par l'éco-acteur sont jugés nécessaires.

AVANTAGES

- **Avoir un contrôle collectif des dossiers**, cette responsabilité ne reposant pas uniquement sur les épaules de l'animateur
- **Réunir un groupe diversifié** de parties prenantes, avec des éclairages et des conseils spécifiques utiles pour l'accompagnement et la réalisation des engagements des éco-acteurs

À GARDER EN TÊTE

- **Cultiver** un esprit bienveillant
- **Calibrer et rythmer** la réunion pour éviter qu'elle ne dure trop longtemps



FICHE A·2

ANIMATION DE LA GRANDE RENCONTRE ANNUELLE

Chaque année, une réunion est organisée avec tous les éco-acteurs du réseau pour faire un bilan des actions menées lors des 12 derniers mois et planifier la suite. En cas de besoin (notamment si les idées sont nombreuses et le budget limité), c'est le moment de faire voter les éco-acteurs pour décider des futures activités du réseau. À l'occasion de la grande rencontre annuelle, les éco-volontaires constituent les groupes projets et les commissions permanentes. Ces instances peuvent ainsi être renouvelées chaque année.

EN PRATIQUE

→ Apporter de la convivialité à la réunion

Il est recommandé d'organiser ce bilan annuel à un moment festif et fédérateur pour favoriser la convivialité : lors des fêtes de fin d'année, au moment de l'épiphanie, avant les vacances d'été...

On pourra demander aux éco-acteurs d'apporter à manger et à boire, dans un esprit "auberge espagnole" ou leur proposer de déguster une galette ou d'organiser un barbecue par exemple. Il peut aussi être proposé à un éco-acteur d'accueillir la réunion annuelle, et changer d'hôte chaque année. La journée peut ainsi se terminer par la visite de l'établissement ou de l'activité de l'éco-acteur hôte.

→ Commencer la réunion par une animation

Pour détendre les participants et leur donner envie d'apprendre à se connaître (notamment

pour intégrer les nouveaux éco-acteurs), il est recommandé de commencer par un brise-glace.

→ Exemples de brise-glace :

Ex.1. Noms et adjectifs

Les participants se mettent en cercle, chacun leur tour, ils donnent leur prénom et donnent un adjectif sur ce qu'ils ressentent en commençant par la même lettre que leur prénom. Exemple: "Je m'appelle Jocelyne et je suis joyeuse aujourd'hui !"; "Je m'appelle Benoît et je suis de bonne humeur !"; Je m'appelle Théo et je me trouve très beau aujourd'hui !".

Ex.2. La boîte de pandore

L'animateur prépare une boîte avec plusieurs petits objets du quotidien (un légo, une fleur cueillie le matin, une mini voiture, un porte-clé, un dé, etc.). Il est nécessaire de préparer plus d'objets que de participants.



Chaque participant va venir choisir un objet dans la boîte et va dire en 2-3 mots ce que l'objet lui inspire. Exemple : le participant choisit le légo : "j'ai choisi le légo car mon fils les adore mais je les retrouve littéralement dans toutes les pièces de la maison".

D'autres animations peuvent facilement être trouvées et adaptées grâce aux ressources en ligne.

➔ **Présenter le bilan de façon ludique et favoriser l'expression des éco-acteurs**

On évitera les traditionnelles présentations Powerpoint pour rendre les participants acteurs de la réunion. À la place, on peut proposer diverses animations pour illustrer les réalisations du réseau et recueillir les impressions de chacun.

Ex.1 La toile d'araignée

L'animateur a une pelote de laine et la distribue au dernier éco-acteur qu'il a rencontré ou avec qui il a discuté, puis ce dernier envoie la pelote à l'éco-acteur avec qui il a eu une interaction pendant l'année et ainsi de suite. L'animateur va sûrement être le centre de cette toile. La toile d'araignée permet de mettre en lumière les re-

lations qui existent entre l'éco-acteur et l'animateur et les éco-acteurs entre eux. C'est une activité rapide, qui donne envie d'échanger et renforce le sentiment d'appartenance au réseau.

À garder en tête : si le réseau n'est pas actif, cette activité est à éviter afin de ne pas stigmatiser le manque d'interaction ou d'implication de certains éco-acteurs.

Ex.2. La météo du réseau

L'animateur prépare une grande feuille, la divise en deux avec un côté "soleil" et un côté "nuageux", chaque éco-acteur a 10-15min pour réfléchir individuellement puis inscrit (une idée par post-it) sur la feuille côté "soleil" les actions, activités qu'il considère ayant fonctionné durant l'année, et côté "nuageux" ce qu'il considère à améliorer pour l'année qui suit. L'animateur va ainsi lire les suggestions et les débriefer avec l'ensemble des participants.

Cette activité permet de tracer un bilan de l'année, de valider les actions réussies pour éventuellement acter collectivement leur reconduction, ainsi que d'améliorer ou d'initier de nouvelles actions pour l'année à venir.

FICHE A-3

LES GROUPES PROJETS

Un collectif d'éco-acteurs peut décider de s'organiser en groupe pour mettre en place des projets ponctuels et concrets pour la Réserve de biosphère - l'animateur peut alors jouer un rôle de conseiller ou de mise en relation.

EN PRATIQUE

- Un ou des éco-acteurs propose(nt) de se regrouper autour d'une idée de projet concret à mettre en place sur le territoire. Cette idée peut être proposée à l'ensemble du réseau lors de la réunion annuelle par exemple.
- Un "chef de projet" est désigné pour animer le groupe et assurer la communication avec l'animateur et les autres éco-acteurs. Il est aussi garant de la mise en œuvre du projet.
- Un budget peut être attribué à ce groupe, en fonction des ressources du réseau et des décisions prises lors de la réunion annuelle.
- Ce groupe une fois constitué est autonome et peut éventuellement demander à l'animateur un soutien pour la mise en relation par exemple.

AVANTAGES

- Développer les opportunités de coopération entre éco-acteurs
- Autonomiser les éco-acteurs dans l'organisation et la réalisation d'actions pour pérenniser le réseau

À GARDER EN TÊTE

- Une bonne coordination est nécessaire pour une répartition équitable des tâches entre les membres du groupes
- Un groupe projet est éphémère

FICHE A·4

SCÉNARIO POUR UNE VIDÉO DE PRÉSENTATION DES ÉCO-ACTEURS



Produire une vidéo de présentation des éco-acteurs est un outil intéressant et efficace pour valoriser le réseau et l'engagement de ses membres. Les éco-acteurs peuvent être sollicités pour raconter leur façon de faire vivre ce réseau. Des profils variés d'éco-acteurs seront identifiés et sélectionnés pour illustrer la diversité du réseau. Quand c'est possible, on pourra même faire apparaître le réseau en totalité dans la vidéo. Les vidéos produites peuvent être de durées différentes, par exemple un format court (40'' à 1'30), adapté aux réseaux sociaux, et un format plus long (2' à 5') adapté à des présentations plus formelles comme des séminaires, des conférences, etc.

LE SCÉNARIO, EN PRATIQUE

→ Introduction

- > Prises de vue de la Réserve de biosphère, pour présenter ses atouts (richesses naturelles et culturelles)
- > Explication des liens entre les humains et la nature
- > Images des activités des éco-acteurs et des moments de partage / conviviaux / d'échanges / de travail en groupes ou avec l'animateur

→ Interviews

- > Témoignage des éco-acteurs et de l'animateur pour donner leur vision du réseau d'éco-acteurs et les valeurs partagées
- > Quelques exemples de questions à poser pour des interviews :
Pourquoi et comment êtes-vous attaché au territoire ?

Racontez nous une anecdote / expérience en lien avec le territoire.

Que ressentez-vous quand vous vous promenez dans cette Réserve de biosphère ?

Pour vous, c'est quoi "être éco-acteur" ?

Qu'est-ce qui vous plaît le plus dans le réseau des éco-acteurs ?

Comment avez-vous connu le réseau ?

Pourquoi avez-vous voulu rejoindre le réseau des éco-acteurs ?

Comment fonctionne-t-il ?

Qu'est-ce que cela vous apporte d'être éco-acteur ?

→ Conclusion

Message au public pour clôturer la vidéo et inviter à rejoindre le réseau, informations pratiques.

FICHE A-5

LA CONTRIBUTION DES ÉCO-ACTEURS AUX OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

De la documentation peut être fournie dans le livret d'accueil de l'éco-acteur pour que celui-ci puisse s'approprier les Objectifs de Développement Durable (ODD). Des ressources bibliographiques sont disponibles sur le site web des Nations Unies.

Pour aller plus loin, une formation à destination des éco-acteurs peut-être organisée pour leur expliquer ce qui se cache derrière l'Agenda 2030, les aider à se saisir de ces objectifs dans leur vie quotidienne et notamment s'en inspirer pour leurs engagements dans la charte.

EN PRATIQUE

→ Faire jouer les participants

- > Des quiz sur les ODD ont été produits pour tester les connaissances et attiser la curiosité des participants. Ils permettent de lancer la discussion sur le développement durable de façon ludique.
- > Un jeu de l'oie, pensé pour les enfants, pourrait également être adapté à destination d'un public adulte.
- > Un jeu de cartes coopératif fondé sur la résolution de défis en lien avec les cibles des ODD est en vente sur le site de La Fonda.
- > Un escape game : "Mission ODD : la planète en alerte" pour introduire les ODD auprès des participants de façon originale et ludique.
- > Une application #ActNow pour consigner ses actions, à petite ou grande échelle et contribuer au décompte mondial pour l'atteinte des ODD.

→ S'appuyer sur les outils existants

- De nombreux outils ont été développés pour sensibiliser au développement durable et intégrer les ODD dans les actions et projets.
- > Une boîte à outils a notamment été mise à disposition à l'initiative du Ministère de la Transition Écologique.
 - > Le Ministère a aussi produit une liste des outils disponibles, développés par diverses structures et qui peuvent être adaptés en fonction du public visé et des objectifs de l'animateur.

🔗 www.agenda-2030.fr

FICHE A·6

LES ÉCO-ACTEURS RÉFÉRENTS

Quand ils rejoignent le réseau, les éco-acteurs peuvent indiquer dans leur dossier de candidature les compétences/ressources dont ils disposent et dont ils souhaiteraient faire profiter le réseau. Ensuite, à tout moment, un éco-acteur peut proposer de partager ses compétences pour en faire profiter le reste du réseau en proposant des formations / son aide sur des sujets préalablement identifiés.

EN PRATIQUE

→ Un éco-acteur ornithologue amateur peut proposer des sorties en groupes, des moments de comptage via l'outil Vigie Nature, des séances de découverte des espèces (fiches oiseaux, quiz chants etc.) - sans que l'animateur soit présent.

→ L'animateur peut apporter son aide pour la logistique : communication auprès du réseau des éco-acteurs, réservation d'une salle, mise à disposition de matériel... Il peut éventuellement faire le lien avec les associations locales afin de trouver des interlocuteurs adaptés en fonction

des thématiques de travail. L'éco-acteur référent peut ainsi proposer des sorties, des animations ou des formations organisées en collaboration avec des associations locales.

→ À noter :

Pour favoriser l'auto-organisation du réseau, une boucle de mails ou un groupe via une application telle que WhatsApp ou Telegram est parfois plus simple à mettre en place que de gérer la création d'un groupe Facebook (qui demande un référent et plus de temps d'animation du groupe).



FICHE A-7

FICHE DE PRÉSENTATION DES ÉCO-ACTEURS

Lors de l'entrée dans le réseau d'un nouvel éco-acteur, l'animateur peut lui demander de remplir une fiche de présentation, qui contiendra des renseignements utiles pour la Réserve de biosphère, pour les autres éco-acteurs et pour le MAB France. Ces fiches pourront notamment être synthétisées et mises en page pour apparaître sur les sites internet des parties prenantes. Un exemple est disponible ci-contre : <https://ecoacteur-gorgesdugardon.fr/eco-acteurs/>

LES INFORMATIONS ESSENTIELLES À Y FAIRE APPARAÎTRE :

- > Nom de l'entreprise/de l'association/de la structure
- > Adresse
- > Date de création
- > Nombre de bénévoles et/ou de salariés
- > Nom du référent éco-acteur
- > Contacts (téléphone et mail)
- > Année d'entrée dans le réseau des éco-acteurs
- > Typologie d'activité + explication succincte des produits et activités
- > Ses valeurs ou une citation qui correspond à la philosophie de l'éco-acteur
- > 2 ou 3 engagements emblématiques à valoriser
- > Compétences/expertise qui pourraient être mises à disposition du réseau
- > Joindre une photo d'illustration libre de droits



FICHE A-8

LIVRET D'ACCUEIL DES ÉCO-ACTEURS

Lors de leur entrée dans le réseau, un livret d'accueil est le plus souvent remis aux éco-acteurs. Celui-ci contient des informations essentielles pour mieux comprendre la responsabilité et les valeurs attachées au réseau et à la Réserve de biosphère.

PROPOSITIONS POUR LA COMPOSITION DU LIVRET :

- ▶ Informations générales sur le programme MAB et le réseau mondial des Réserves de biosphère. Éventuellement, des informations sur les Objectifs de Développement Durable
- ▶ Explications sur le réseau des éco-acteurs, les rôles de chacun
- ▶ Informations sur la Réserve de biosphère et ses patrimoines naturels, culturels, historiques qui pourraient être pris en compte par l'éco-acteur pour la création et le développement de ses activités
- ▶ Informations / contacts utiles de la structure gestionnaire de la Réserve de biosphère et de l'animateur
- ▶ La charte de la biosphère ainsi qu'un tableau à remplir avec les engagements de l'éco-acteur

- ▶ Le diplôme
- ▶ Quelques outils de communication si disponibles (plaquettes des éco-acteurs, badges, logos, vidéos sur clés usb, stickers, flyers, affiches).

→ Les livrets d'accueil des différents réseaux d'éco-acteurs des Réserves de biosphère françaises

[👉 tinyurl.com/4t89pyrv](https://tinyurl.com/4t89pyrv)



LES DIFFÉRENTES MÉTHODES D'ÉVALUATION ET DE SUIVI DES ENGAGEMENTS

INTRODUCTION

Lors de la signature des engagements, l'éco-acteur et la Réserve de biosphère se donnent rendez-vous 3 ans¹ plus tard pour réaliser un bilan du chemin parcouru et identifier de nouveaux objectifs. Le but de cet exercice d'évaluation n'est pas de remettre en doute ou de minimiser les efforts réalisés par l'éco-acteur mais de l'accompagner dans sa démarche afin de garantir un réel bénéfice pour la transition écologique du territoire. Cette évaluation renforce aussi la crédibilité du réseau.

Plusieurs techniques sont proposées pour l'évaluation des éco-acteurs, qui peuvent être com-

binées en fonction des moyens d'animation disponibles et du contexte dans chaque réseau. Par exemple, il est possible de réaliser un premier bilan de mi-engagement pour identifier d'éventuelles difficultés ou recueillir les attentes de l'éco-acteurs avant la fin de la période de réalisation des engagements.

Lorsque l'animateur dispose de peu de temps dédié au réseau des éco-acteurs, le processus d'évaluation doit être traité prioritairement et constitue un élément fondamental de la vie du réseau.

¹ La période de réalisation des engagements peut varier d'une Réserve de biosphère à l'autre.

LE RÔLE DE L'ANIMATEUR

L'animateur accompagne les éco-acteurs dans le processus de suivi et d'évaluation de leurs engagements. Il ne porte pas la responsabilité de faire entrer ou sortir des éco-acteurs du réseau. Son rôle en revanche est de soulever les bonnes questions, d'analyser les progrès de chacun au regard des situations professionnelles et personnelles et d'aider les éco-acteurs à rassembler ces informations pour les présenter au Comité Technique Permanent (CTP). Parfois, c'est l'animateur qui rend compte de leur progrès et difficultés devant le CTP.

LE RÔLE DE LA COMMISSION PERMANENTE D'ÉVALUATION

Une Commission Permanente d'Évaluation peut être créée pour épauler l'animateur dans cette démarche de suivi des engagements. Constituée de quelques éco-acteurs volontaires, elle a pour missions :

- **De se tenir régulièrement informée** des progrès des éco-acteurs, en leur rendant visite ou en les appelant au téléphone de façon informelle par exemple
- **D'alerter l'animateur** quand un éco-acteur semble en difficulté pour réaliser ses engagements
- **D'accompagner le travail d'évaluation** des engagements des éco-acteurs en proposant et mobilisant par exemple des parrains pertinents ([CF FICHE E-4](#))
- **D'accompagner les éco-acteurs** qui le demandent pour la rédaction ou le renouvellement de leurs engagements.

FICHES PRATIQUES

LES MÉTHODES D'ÉVALUATION
ET DE SUIVI DES ENGAGEMENTS
DES ÉCO-ACTEURS



FICHE E-1

L'AUTO-ÉVALUATION OU ÉVALUATION AUTONOME

Chaque éco-acteur réalise un bilan annuel à la suite de ses engagements et informe l'animateur de sa progression. Cette méthode peut constituer une étape préliminaire aux autres évaluations qui ont lieu tous les 3 ans.

EN PRATIQUE

1. L'animateur crée un tableau partagé via un outil type Framacalc ou Google Form, qui reprend les grandes catégories d'engagement de la charte et les questions à se poser lors du bilan (exemples : De quel progrès êtes-vous particulièrement fier ? Que reste-t-il à accomplir pendant votre période d'engagement ? À quelles difficultés devez-vous faire face ? Souhaitez-vous aller plus loin dans votre démarche ? etc.).
2. Le tableau est envoyé aux éco-acteurs par mail avec une date butoir pour le remplir. Une fois cette date passée, des relances régulières sont envoyées par l'animateur.
3. Tous les ans, l'animateur suit les progrès des éco-acteurs et peut les appeler pour compléter le questionnaire si nécessaire.

AVANTAGES

- **Inciter** les éco-acteurs à se repencher régulièrement sur leurs engagements
- **Favoriser** le partage et le contrôle social entre les différents éco-acteurs qui peuvent s'informer des progrès de leurs collègues et s'inspirer de leurs réalisations
- **Soulager** la charge de travail de l'animateur et centraliser les données
- **Aider** l'animateur à préparer une évaluation plus approfondie tous les 3 ans

À GARDER EN TÊTE

- Cette méthode demande **une forte implication** des éco-acteurs en autonomie
- Le questionnaire d'évaluation doit **être court et synthétique** pour rester accessible à tous
- Cette méthode est basée sur **une relation de confiance** entre les éco-acteurs et la Réserve de biosphère

FICHE E·2

L'ÉVALUATION EN GROUPE D'ÉCO-ACTEURS

Chaque année, l'animateur peut organiser une (ou plusieurs) session(s) d'animation en groupe pour permettre aux éco-acteurs de faire un bilan collectif de leurs engagements.



EN PRATIQUE

- 1.** L'animateur choisit une date et un lieu de rencontre pour un atelier d'une demi-journée. Les éco-acteurs se préparent à faire le bilan, par exemple en se basant sur leur auto-évaluation (CF FICHE E1)
- 2.** L'animateur peut constituer des groupes mixtes ou par secteur d'activité, selon ce qui lui semble le plus pertinent ou sur suggestion des éco-acteurs. Les discussions seront animées grâce à des techniques participatives.
- 3.** Avant de commencer le travail en groupe, un temps convivial de quelques minutes permet aux éco-acteurs de se retrouver et de discuter de façon informelle.
- 4.** En alternant des phases de réflexions personnelles et des phases de discussions collectives, les éco-acteurs répondent à plusieurs questions.

Quelques exemples :

- > Quel est le progrès dont je suis le plus fier depuis mon entrée dans le réseau des éco-acteurs / depuis mon dernier bilan ?
- > Quelles sont les difficultés rencontrées ? Celles auxquelles je dois encore faire face ?
- > Ai-je observé des changements négatifs/positifs sur le territoire ? Comment puis-je agir à mon niveau ? Avec les autres éco-acteurs ?

5. L'animateur distribue les documents à remplir pour que les éco-acteurs renouvellent ou prennent de nouveaux engagements, en autonomie et à la lumière des discussions collectives. Ces engagements seront examinés par le Comité Technique Permanent.

4. Si besoin, les éco-acteurs peuvent appeler l'animateur ou un membre de la commission permanente d'évaluation pour les aider à formuler leurs engagements.

AVANTAGES

- ➔ **Réaliser** plusieurs évaluations en une seule session
- ➔ **Offrir** un espace de discussions ouvertes concernant les engagements des éco-acteurs, les défis à relever par le territoire et les actions à mener
- ➔ **Enrichir** la réflexion des éco-acteurs en rassemblant des personnes avec des expériences diversifiées
- ➔ **Renforcer** les liens entre les éco-acteurs en les faisant se rencontrer dans divers contextes

À GARDER EN TÊTE

- ➔ Certains éco-acteurs ne seront pas à l'aise avec l'idée d'évaluer collectivement leur progrès
- ➔ Les éco-acteurs doivent faire preuve d'autonomie pour transformer ces discussions en nouveaux engagements
- ➔ La bienveillance reste la clé de ces échanges pour éviter les conflits



FICHE E-3

L'ÉVALUATION ACCOMPAGNÉE PAR L'ANIMATEUR

Tous les 3 ans, l'animateur peut rendre visite ou rencontrer l'éco-acteur qui doit faire un bilan de ses engagements. Ils remplissent ensemble un questionnaire pour apprécier les progrès réalisés et les difficultés rencontrées.

EN PRATIQUE

1. À l'issue de la période d'engagement, l'animateur et l'éco-acteur prennent rendez-vous pour se rencontrer sur le lieu de travail ou d'activités de ce dernier. Quand c'est impossible, une rencontre est organisée dans les bureaux de la Réserve de biosphère.

2. L'animateur prépare cet échange et quelques questions à poser à l'éco-acteur, en se basant sur son auto-évaluation si elle a été réalisée.

Un exemple de questionnaire :

- Racontez-moi ce que vous avez mis en place / ce qui a changé dans votre activité depuis que vous êtes devenu éco-acteur.
- Quels étaient vos engagements/objectifs initiaux ? Ont-ils évolué ? Si oui, pourquoi ? (Sortir la fiche pour passer en revue les engagements).
- Les avez-vous tous atteints ? Pourquoi ? Quels moyens avez-vous mis en œuvre pour les atteindre ?

- En quelques mots, quel serait le bilan de vos actions réalisées depuis votre engagement et jusqu'à aujourd'hui ?
- Envisagez-vous de renouveler vos engagements ou d'en émettre de nouveaux ? OUI / NON. Si oui, en quoi seront-ils différents des premiers que vous avez pris ?
- Est-ce que la covid a eu un impact sur vos activités et vos engagements ? Et sur vos relations avec les autres acteurs socioéconomiques du territoire ?
- Entretenez-vous d'autres partenariats ou faites-vous parti d'autres initiatives ?
- Possédez-vous des labels ou des certifications ? OUI / NON. (À citer, ex : habitat, handicap...) Si oui, pensez-vous qu'ils sont complémentaires ? OUI / NON. Pourquoi ?
- Qu'est-ce que vous apporte la démarche du réseau des éco-acteurs par rapport à vos autres labels ?



© MAB France/Alice Roth

- Avez-vous sollicité de l'aide pour réaliser vos objectifs et si oui de quelle manière ?
- Sur une échelle de 0 à 5, à quel point êtes-vous satisfait du réseau des éco-acteurs ?
- Le rythme des réunions, formations, événements du suivi vous convient-il ? Si réponse négative, relance sur les types d'actions qu'ils souhaiteraient mettre en place (événements, formations, réunions, tables rondes, partenariats...)
- Qu'est-ce que le réseau vous a apporté ?
- De quelles façons avez-vous coopéré avec d'autres éco-acteurs ?
- Êtes-vous en contact avec des éco-acteurs appartenant à d'autres Réserves de Biosphère en France ? Si oui, qu'est-ce que cela vous a apporté ?
- Est-ce que cela vous plairait d'en rencontrer et de découvrir leurs activités ? OUI / NON. Si oui, autour de quelles thématiques ?
- Pour les années suivantes, comment verriez-vous l'évaluation/le suivi de vos engagements ? Seul, en auto-évaluation / en groupe d'éco-acteurs, en s'évaluant mutuellement / accompagné d'un animateur ?

3. L'entretien entre l'animateur et l'éco-acteur dure environ 2h. Si l'éco-acteur le souhaite, l'animateur peut visiter son lieu de travail/d'activités pour mieux se rendre compte des aménagements et progrès effectués.

4. En fin d'entretien, l'animateur aborde la question du renouvellement des engagements. Ils peuvent être pris sur le moment ou après un temps de réflexion pour l'éco-acteur.

AVANTAGES

- ➔ **Prendre le temps** d'échanger avec l'éco-acteur et renforcer les liens et la confiance
- ➔ **En savoir plus** sur l'activité de l'éco-acteur, les évolutions et actualités
- ➔ **Assurer une écoute** attentive des besoins et éventuelles difficultés de l'éco-acteurs
- ➔ **Avoir une discussion** plus ouverte avec l'éco-acteur sur ses engagements, en général plus à l'aise sur son lieu de travail/d'activités

À GARDER EN TÊTE

➔ **Ces moments peuvent être chronophages.** Entre la prise des RDV, les trajets et si les visites durent plus longtemps que prévu, l'animateur se doit d'être vigilant sur le temps consacré à ce type d'évaluation.

FICHE E-4

L'ÉVALUATION ACCOMPAGNÉE PAR L'ANIMATEUR ET UN (OU DES) ÉCO-ACTEUR(S)

Tous les 3 ans, l'animateur peut rencontrer ou rendre visite à l'éco-acteur qui doit faire un bilan de ses engagements. Dans cette configuration, il est accompagné d'un autre éco-acteur, qui apporte un regard et des questionnements différents tout en favorisant les échanges de bonnes pratiques.

Les éco-acteurs ne s'étant pas tous engagés la même année, il sera possible de répartir les entretiens individuels sur plusieurs mois ce qui facilitera l'évaluation accompagnée, notamment si la taille du réseau est importante.

EN PRATIQUE

1. L'animateur choisit un (ou des) éco-acteur(s) pour l'accompagner lors de ce rendez-vous individuel. Ces accompagnateurs peuvent être proposés par la Commission permanente d'évaluation. Ce sont des personnes qui connaissent bien l'éco-acteur à évaluer ou son secteur d'activité, ou au contraire, des personnes qui souhaitent en apprendre plus sur un métier ou une activité qu'ils connaissent peu.
2. À l'issue de sa période d'engagement, l'animateur prévoit un rendez-vous pour rencontrer l'éco-acteur sur son lieu de travail ou d'activités, avec les éco-acteurs accompagnateurs. Quand c'est impossible, une rencontre est organisée dans les bureaux de la Réserve de biosphère.
3. L'animateur prépare cet échange et les questions à poser à l'éco-acteur, en se basant sur son auto-évaluation si elle a été réalisée. Le(s) éco-acteur(s) qui l'accompagne(nt) font de même.
4. L'entretien dure environ 2h. Si l'éco-acteur le souhaite, il peut proposer une visite de son lieu de travail/d'activités pour mieux se rendre compte des aménagements et progrès effectués.

5. En fin d'entretien, l'animateur aborde la question du renouvellement des engagements. Ils peuvent être pris sur le moment ou après un temps de réflexion pour l'éco-acteur.

AVANTAGES

- **Apporter** un regard éclairé et/ou différent sur les engagements et les progrès réalisés grâce aux éco-acteurs accompagnateurs
- **Donner** d'autres idées d'engagements et apporter directement l'expérience des confrères dans certaines situations
- **Permettre** l'implication dans le réseau des éco-acteurs en participant à une évaluation
- **Encourager** l'entraide et la bienveillance au sein du réseau
- **Favoriser** les partenariats

À GARDER EN TÊTE

- Cette configuration demande une grande vigilance de l'animateur sur le choix des éco-acteurs qui l'accompagnent pour éviter les conflits
- Cette configuration demande du temps bénévole de la part des éco-acteurs sollicités pour l'évaluation

GLOS- SAIRE

Animateur : L'animateur du réseau des éco-acteurs est souvent un salarié de la Réserve de biosphère. Il accompagne de façon bienveillante les éco-acteurs depuis la réflexion sur leurs engagements individuels et collectifs jusqu'à leur évaluation dans un objectif de faire progresser le territoire globalement, vers une transition écologique et sociale. Son rôle est avant tout d'assurer un lien entre les éco-acteurs et avec les autres partenaires du réseau.

Comité Technique Permanent (CTP) : Parfois nommé Comité de suivi. C'est le collectif composé de représentants de la Réserve de biosphère, des éco-acteurs, du comité MAB France et de porteurs d'enjeux du territoire, qui est le garant de la démarche et du respect de la charte de la Réserve de biosphère. Il valide les candidatures, veille aux engagements et peut prendre des sanctions en cas de non-respect des valeurs de la charte.

Commissions permanentes : Groupe d'éco-acteurs qui suit et épaula l'animateur du réseau à long terme sur une thématique particulière. Exemple : La Commission permanente "Évaluation" est sollicitée à chaque période d'évaluation pour mobiliser les personnes ressources qui réalisent le bilan avec l'animateur et l'éco-acteur.

Éco-acteur : Personne physique ou morale, habitant ou professionnel, qui exerce son activité au sein d'une Réserve de biosphère et qui participe activement à son développement durable, par la préservation du territoire, de ses ressources, de ses patrimoines... Il s'engage

dans une démarche d'amélioration continue de ses pratiques en fixant ses propres objectifs.

Groupes de travail : Groupe d'éco-acteurs en charge de la réalisation d'un projet spécifique et ponctuel. Exemple : le Groupe de travail "Fête des éco-acteurs" se charge de coordonner la préparation de la fête annuelle des éco-acteurs aux côtés de l'animateur. Il peut être responsable de la mobilisation des éco-acteurs pertinents pour chaque tâche identifiée.

Man and Biosphere (MAB) : Programme scientifique et intergouvernemental de l'Unesco qui vise à améliorer les relations entre les humains et la nature.

Objectifs de Développement Durable (ODD) : En septembre 2015, les 193 États membres de l'ONU ont adopté le programme de développement durable à l'horizon 2030, intitulé Agenda 2030. Décliné en un plan d'actions pour l'humanité et la planète, il dessine une feuille de route détaillée et couvre pratiquement toutes les questions de société. Les États se sont engagés collectivement pour atteindre les 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) définis dans cet agenda d'ici à 2030.

Réserve de biosphère : Site désigné par l'Unesco pour expérimenter et incarner le développement durable à l'échelle d'un territoire, engagé pour la mise en œuvre des Objectifs de Développement Durable.

CONTACTS

Réserve de biosphère transfrontière du Mont Viso

Parc naturel régional du Queyras

3 580 route de l'Izoard

05350 Arvieux

04 92 46 88 20

pnr-queyras.fr

Réserve de biosphère de Camargue

Syndicat mixte de la Camargue Gardoise

Hôtel du Département

30044 Nîmes

04 66 76 78 55

camarguegardoise.com

Parc naturel régional de Camargue

Mas du Pont de Rousty

13200 Arles

04 90 97 10 40

parc-camargue.fr

Réserve de biosphère des Gorges du Gardon

Syndicat mixte des Gorges du Gardon

2 rue de la Pente

Hameau de Russan

30190 Saint-Anastasia

04 48 27 01 00

gorgesdugardon.fr

ecoacteur-gorgesdugardon.fr

Document conçu par le Comité MAB France, les Réserves de biosphère du Mont Viso, de Camargue et des gorges du Gardon.



Avec la contribution de l'Agence Ethicalia et des stagiaires Julie Lescloupé, Romain Garralon et Noémie Carton.

Dans le cadre du projet de coopération ECOOPACT.

Mise en page et illustrations : Sabine Troisvallets

Financé par :



Projet cofinancé par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
L'Europe investit dans les zones rurales

Partenaires techniques associés :

